Une carrière au service de la santé du personnel

Victoria Conde

Après presque douze ans au sein de l'HFR, il est temps pour la Dre Victoria Conde, médecin-cheffe de la Médecine du personnel et du travail, de profiter d'une retraite bien méritée.

« L'aspect légal ». C'est ce que répond sans hésitation la Dre Victoria Conde lorsqu'on lui demande ce qui lui plaît en médecine. Appliquer le Code du travail au secteur de la santé, mettre en place des directives pour protéger les employé-e-s – et les faire respecter –, prévenir les risques tant physiques que psychiques, voici ce qui l'a motivée dès son diplôme de médecine en poche.

A noter que dans les années huitante, la médecine du travail était une nouvelle spécialité, un domaine à conquérir. Ce qu'elle a fait d'abord au sein du gouvernement catalan, auprès du Ministère du travail, en Equateur et en Colombie puis à Paris, pendant plus de quinze ans, pour la branche chimie (Arkema) du groupe pétrolier Total, la télévision TF1, la téléphonie mobile SFR.... « Mes enfants se demandaient si j'étais vraiment médecin », plaisante-t-elle.

En 2012, elle intègre l'HFR et y développe passablement de projets, notamment pour la protection des femmes enceintes et qui allaitent – une fierté pour elle – ainsi que dans l'organisation du travail de nuit. « Tenir compte de l'horloge interne est primordial. Les cycles très longs, voire carrément des équipes de jour et des équipes de nuit seraient l'idéal, par défaut, au moins des cycles courts, soit deux nuits de suite avec un intervalle d'au moins dix jours. Et des horaires plus réguliers. Ce n'est pas encore une réalité, mais des progrès ont été faits. »

A l'évocation de la pandémie de Covid-19, elle revient non sans émotion sur l'engagement exceptionnel de ses équipes et du soutien reçu. « A tous les niveaux au sein du personnel de l'HFR, la solidarité était au rendez-vous, c'était fort. »

A quelques jours de son départ en retraite, elle souligne encore le plaisir qu'elle a eu à travailler à l'HFR, avec une équipe certes petite, mais très motivée. « Je sais que j'en ai agacé plus d'un, ajoute-t-elle de son accent chantant, un sourire aux lèvres, mais ces personnes savent que c'était uniquement pour améliorer les conditions de travail de notre personnel. »

Katelijne Dick
Spécialités
Étiquettes
Médecine du personnel